

ASPECTS JURIDIQUES DE LA DIFFUSION DE CONTENU SUR LE WEB

Par leur vocation même, les réseaux sociaux et autres applications de partage de contenus mettent en relation des personnes qui sont appelées à produire, à diffuser et à interagir sur le Web. Dans ce contexte, quels sont les enjeux relatifs à la propriété intellectuelle et au droit de la personnalité? Qu'en est-il lorsque l'objet de la diffusion est un document impliquant une œuvre protégée par le droit d'auteur, une marque de commerce ou un individu? À cet égard, quelles sont les obligations et les responsabilités des utilisateurs qui ont recours aux plateformes d'échange et de diffusion de contenu? Quels sont les conséquences et les recours possibles en cas d'utilisations non autorisées de contenu sur les plateformes numériques?

FOR-725

Clientèle visée

Tous les artistes et les travailleurs culturels.

Formatrice

Sophie Préfontaine évolue dans le milieu des arts et de la culture depuis plus de 15 ans. Elle agit à titre de conseillère juridique en matière de relations contractuelles, propriété intellectuelle et gouvernance auprès de plusieurs artistes, organismes et institutions. Elle siège entre autres au conseil d'administration du Centre des auteurs dramatiques (CEAD).

Date

Mercredi 18 mars 2015, de 9 h à 17 h

Lieu

Maison des arts de la parole
138, rue Wellington Nord, Sherbrooke,
bur. 202 (2^e étage)

Nombre de participants: 20 max.

Coût : 55 \$ • **Coût réel :** 275 \$